



ASPHALTE GUIPEL

CLUB D'ATHLÉTISME

Affilié à la Fédération Française d'Athlétisme depuis 1992
N° Club FFA : 035105 _ N° Agrément Jeunesse & Sport : 04 35 S 74
N° Association Préfecture : W353002754 _ N° Siret 451981583



Le club de l'Asphalte Guipel organise, un stage d'Athlétisme destiné aux catégories Benjamins (11-12 ans) et Minimes(13-14ans) le mercredi 24 Octobre.

DEROULEMENT

DUREE	1 JOURNEE
DATES	Mercredi 24 OCTOBRE 2018
LIEU	GUIPEL (stade d'athlétisme ou salle des sports de Guipel) selon la météo et la disponibilité
HORAIRES	DE 10H A 16H00
COUT	8€/personne : limité à 10 personnes pour les externes (chèque ordre Asphalte Guipel)
DIVERS	PREVOIR PIQUE-NIQUE et boisson

Programme sportif

- 10h00 - 11h00 : Atelier relais, travail sur transmission
- 11h00 - 12h00/12h30 : ateliers saut : hauteur, triple saut
- 12h30 - 14h00 : pause déjeuner.
- 14h00 - 15h30 : Lancers : marteau / poids / javelot
- 15h30 - 16h00 : Relais, on fait des équipes et des courses, pour remettre en place ce qu'on a vu le matin.
- 16h00 : goûter (offert)

Pour la meilleure organisation, il est impératif d'informer (par mail : asphalteguipel@gmail.com) de votre présence avant le Lundi 22 Octobre 2018 en précisant la catégorie d'âge concernée.
Informations : Emmanuel Wyckens 06 88 22 19 88

AUTORISATION PARENTALE
VACANCES DE LA TOUSSAINT 24 Octobre 2018
STAGE D'ATHLETISME benjamins et minimes

CE DOCUMENT EST :
A RETOURNER A L'EDUCATEUR RESPONSABLE (MAIL) OU A REMETTRE AU DEBUT DU STAGE.

Autorisation parentale:

Je soussigné(e) :

Prénom : ; Nom :

Téléphone : ; Adresse :

Représentant légal de (Prénom et nom) : ;

Né(e) le :

Mail :

Téléphone fixe et ou portable :

- Autorise celui-ci à participer au stage d'Athlétisme du mercredi 24 Octobre 2018 à Guipel.
- Certifie que celui-ci est licencié(e) en club (affilié à la Fédération d'Athlétisme) ou qu'il est couvert au titre d'une assurance contractée en matière de responsabilité civile pour la pratique de la discipline objet de l'activité proposée,
- Autorise les éducateurs sportifs responsables de l'activité à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, traitements médicaux, hospitalisation, transfusion sanguine, interventions chirurgicales.
- Autorise à filmer et à prendre des photos de mon enfant pendant les activités sportives choisies pour une utilisation éventuelle à but non lucratif dans les supports pédagogiques d'information et de communication du Département d'Ille-et-Vilaine, et ce, pour une durée illimitée.
- Certifie sur l'honneur récupérer mon enfant à la fin du stage **et - ou** autorise celui-ci à rentrer par ses propres moyens si je n'étais pas présent,

A ; Le ; Signature (s) :

Mère ou Père